



Aux Conseils communaux
des Communes membres de Mobul

Bulle, le 19 septembre 2019
N/Réf. : CEJ/sot

Prochaine Assemblée des délégués

Madame la Syndique, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine Assemblée des délégués de Mobul aura lieu le :

Judi 10 octobre 2019, à 07.30 heures
Salle des conférences – Bâtiment administratif DT – rue de la Perreire 3 – 1635 La Tour-de-Trême

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2019/01 du 11 avril 2019 (en votre possession et disponible sur le site Internet de Mobul)
3. Examen et approbation du budget 2020 (documents envoyés par courriel aux administrations et disponibles sur le site Internet de Mobul)
 - a. Fonctionnement
 - b. Investissement
4. Divers

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous le nombre de voix dévolu à chaque commune :

Commune de Bulle (6 voix)

Commune de Morlon (1 voix)

Commune de Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix)

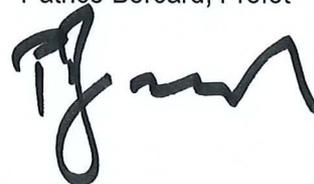
Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de l'Assemblée des délégués

La Secrétaire
Solange Thorimbert

Handwritten signature of Solange Thorimbert in black ink.

Le Président
Patrice Borcard, Préfet

Handwritten signature of Patrice Borcard in black ink.

Annexes ment.

Copie pour information et invitation à l'assemblée :

- DAEC : Mme Margalhan-Ferrat
- Service des constructions et de l'aménagement
- Service de la mobilité : M. Cantin
- Service de l'environnement : Mme Balsiger